

Beste vrienden,

Hier onder het standpunt van de FEFB.

Als onze clubleden willen reageren op dit voorstel gelieve u antwoord te sturen naar onder getekende die het zeker zal bezorgen aan de liga en de VSF verantwoordelijken.

Groetjes

Luc oosterlinck

Liga Oost-Vlaanderen

Beste collega's,

Hieronder het standpunt van de FEFB.

Ik vat het even samen:

1. De FEFB heeft Charleroi (500€) en Namen (5290€) al betaald en is dus de nieuwe schuldeiser t.o.v. de KBSB.
2. De FEFB vraagt:
 - a) een verdere professionalisering van de KBSB: het laten nazien van de boekhouding door een expert-boekhouder of een revisorenbedrijf is een eerste stap daarin. Meerdere stappen zullen nodig zijn.
 - b) een aanpassing van de werking (AV) van de KBSB: de clubs moeten stemrecht hebben ipv de federaties zodat een Noord-Zuid impasse minder waarschijnlijk zal zijn bij toekomstige beslissingen en een veto van VSF of FEFB al helemaal wegvalt.
3. De FEFB is akkoord met een voorafbetaling van de lidgelden van 2010. De aan Charleroi en Namur betaalde bedragen zullen bij deze transactie gerecupereerd worden. De FEFB wil dit wel enkel doen indien er een akkoord bereikt wordt over punt 2.
4. Om ook 2010 rond te geraken stelt de FEFB voor om ook de lidgelden van 2011 vroeger te betalen.

5. De FEFB stelt voor om de KBSB-bijdrage vanaf 2011 op 12€ te leggen.

Ik geef de liga's even de tijd om dit te verwerken - feedback mag altijd aan ons gegeven worden - en maandagavond zal ik een VSF-standpunt proberen te formuleren dat niet afwijkt van wat we van de liga's te horen kregen maar dat er hopelijk wel voor zal zorgen dat er zaterdag 12/12 iets kan beslist worden. Dat standpunt (antwoord op de punten die FEFB/SVDB op tafel leggen - die voorwaarde bij punt 3 lijkt me een harde noot om te kraken) kan dan nog de rest van de week aangescherpt worden door de liga's.

Wie wil en kan aanwezig zijn op **12/12? De vergadering is om 14u. in de Alma Mater van de campus van Louvain-La-Neuve in Brussel.** Om de groep niet te groot te maken zouden we de groep moeten beperken tot 3 of 4 man.

Vriendelijke groet,

Tom

Messieurs les présidents,

Suite à son conseil d'administration de ce 5 décembre 2009, voici la position de la FEFB ASBL concernant le futur de la FRBE ASBL.

Les points sont présentés par ordre chronologique.

1, la FEFB a décidé de payer immédiatement pour le compte de la FRBE les dettes de celle-ci vis-à-vis des clubs de Charleroi (500 EUR, championnat de Belgique de parties rapides 2009) et de Namur (5290 EUR, solde du subsidie des championnats de Belgique 2009).

Ces paiements seront déduits des sommes que la FEFB doit/devra à la FRBE. Ces paiements sont nécessaires parce que la FRBE ne peut pas garantir un paiement rapide de ces deux créanciers, membres importants de la FEFB, dont au moins un (Namur) a des problèmes importants de trésorerie.

2, la FEFB demande que la FRBE s'engage dans une modernisation de son fonctionnement afin d'éviter la répétition des problèmes actuels. Cette modernisation a selon la FEFB au moins deux aspects:

a) une gestion plus professionnelle de la FRBE

Un premier pas est que la vérification des comptes soit faite par un expert-

comptable ou un réviseur d'entreprise.

b) un fonctionnement basé sur les clubs.

La FEFB estime en effet que bien des problèmes des dernières années sont venus d'un "dialogue de sourds" nord-sud.

Si la FRBE est composée de clubs, les droits de veto de la FEFB et de la VSF disparaîtront, le fonctionnement de la FRBE sera plus démocratique et plus productif à notre avis.

3, Comme le propose la VSF, la FEFB est d'accord de payer anticipativement sa cotisation 2010 à la FRBE (déduction faite des sommes payées à Namur et Charleroi). Pourvu qu'un accord sur le point 2 soit acquis.

4, Cependant, il apparaît à la FEFB que le paiement anticipé des cotisations 2010 (ou même un prêt des fédérations linguistiques) ne résoudra pas les problèmes financiers de la FRBE. En complément, la FEFB propose si nécessaire des avances sans intérêt sur les cotisations FRBE 2011.

Explication:

RECETTES

La FRBE va percevoir 36 000 EUR de cotisation pour 2010 moins 20 000 EUR pour régler des dettes de l'année 2009.

Elle va devoir fonctionner en 2010 avec 16000 EUR.

DEPENSES

Or les dépenses de la FRBE en 2010 seront -après les grosses économies réalisées en 2007 et 2008- environ de:

Administration 10 250 EUR

FIDE 6000 EUR

Interclubs 0 EUR (les inscriptions compensent les prix et les frais des arbitres).

Championnats de Belgique jeunes 4000 EUR

Championnats de Belgique open, dames et experts 9000 EUR

Championnat interscolaire, Blitz et rapides: 1750

Olympiades : 6000 EUR

Accompagnateurs jeunes international: 7000 EUR.

Frais judiciaires (procédure pénale ou civile en récupération de sommes, avec le concours d'un avocat) 3000 EUR

Contrôle des comptes par un expert: 1000

TOTAL: 48000

DEFICIT: 48000-16000 soit 32000 EUR

Même en faisant des économies supplémentaires de 10 000 EUR en 2010 (par exemple, pas d'envoi d'équipe aux Olympiades -6000-, un seul accompagnateur jeunes international par championnat CM, CE, CUE -4000-) de 10000 EUR, il reste un déficit de 22000 EUR.

Si la solution d'un emprunt de 40 0000 EUR est retenue, il faut rajouter 8000 EUR d'économies supplémentaires à réaliser vu que cet emprunt doit être remboursé dès le 01/01/2011. Sans compter les intérêts.

Bref, il apparaît à la FEFB que la FRBE ne peut pas fonctionner normalement en 2010 ni après.

La solution proposée est que les trois fédérations linguistiques fassent une avance sans intérêts, au pro rata du nombre de membres, de +/- 20 000 EUR sur les cotisations 2011, vers le 01/07/2010.

Cette avance est conditionnée par des réformes de structure de la FRBE garantissant une gestion plus professionnelle et moins susceptible de causer des blocages nord-sud.

5, la FEFB propose que les cotisations FRBE soient portées à 12 EUR par joueur affilié à partir de 2011.

Cela résoudra les problèmes de trésorerie de la FRBE et permettra à la FRBE de faire des p

as vers une plus grande professionnalisation qui à terme attirera de nouveaux joueurs, de nouveaux sponsors et de nouveaux subsides.

Pour terminer, les responsables de la FEFB pour l'organisation des CBJ 2010 à Houffalize (Jean Huchon , Ivan Werner, Laetitia Heuvelmans) s'étonnent de ne plus recevoir de nouvelles de la FRBE concernant, par exemple, la désignation des arbitres ou la réservation des logements.

Peut-être que l'organisation est gelée en attente de l'AG de la FRBE du 19 décembre 2009?

J'espère de tout coeur que ces propositions seront accueillies de façon constructive, même si elles nous imposent à tous des choix douloureux.

Bien à vous,
Jean-Christophe Thiry,
secrétaire de la FEFB ASBL.

